

Le présent document a pour objet de définir les conditions d'utilisation du réseau wifi disponible au public à la Mairie de Anse (intérieur et extérieur).

En particulier, elle précise les responsabilités des utilisateurs, conformément à la législation, cela afin de permettre un usage normal et optimal de ce service.

La commune de Anse offre aux personnes disposant d'un smartphone, d'une tablette ou d'un ordinateur portable équipés d'une carte Wifi la possibilité de se connecter gratuitement au réseau Wifi depuis la Mairie et le parvis de la Mairie.

### Modalités de connexion

La connexion à ce réseau, délivrée pour une durée limitée, s'effectue à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe.

Dans le cas d'un enregistrement sur le portail Wifi, les identifiants seront envoyés automatiquement par mail ou par SMS à l'utilisateur après avoir renseigné les champs obligatoires dans le formulaire d'inscription.

Une inscription "physique" est également possible en s'adressant aux agents d'accueil de la Mairie : l'utilisateur renseigne son identité sur le formulaire dédié, transmis par les services. Suite à la création de son compte, un document récapitulatif contenant une partie des informations collectées ainsi que les identifiants de connexion sera remis à l'utilisateur. Les informations d'identité et de domiciliation recueillies permettront de répondre aux éventuelles demandes des autorités publiques ou judiciaires.

L'utilisateur devra activer la carte Wifi de son ordinateur puis sélectionner le réseau "Hotspot". Il s'assurera que sa carte est paramétrée pour "obtenir une adresse IP automatiquement".

Lors de la première connexion à Internet, l'utilisateur sera redirigé vers le portail d'accès au Wifi et devra entrer les informations de connexion qui lui ont été transmises puis valider la présente charte Wifi.

La durée de validité du compte de connexion est d'une journée calendaire.

### Conditions d'utilisation

L'utilisateur s'engage à ne pas utiliser le service Wifi à des fins illicites, interdites ou illégales.

À ce titre, l'utilisateur devra respecter, sans que cette liste ait un caractère exhaustif, les réglementations relatives :

- à la vie privée de toute personne et à son respect ;
- au Code de la propriété intellectuelle et artistique, qu'il s'agisse notamment de créations multimédia, de logiciels, de textes, d'articles de presse, de photos, de sons, d'images de toute nature, de marques, de brevets, de dessins et modèles, étant précisé que toute mention relative à l'existence de droits sur ces éléments et/ou données et/ou fichiers ne peuvent faire l'objet d'une suppression et que toute reproduction d'une œuvre ou de l'un de ces éléments et/ou fichiers et/ou données sans consentement du titulaire des droits constitue une contrefaçon ;
- aux traitements automatisés de données nominatives ;
- au respect des règles d'ordre public en matière de contenu des informations qui seraient susceptibles d'être mises en ligne sur le réseau Internet, portant atteinte à l'intégrité ou à la sensibilité des utilisateurs du réseau par accès à des messages, images ou textes provocants ;
- au secret des correspondances et à l'interdiction d'interception des communications émises par la voie des télécommunications.

Dans le cadre de l'usage de ce service, l'utilisateur s'interdit de :

- *récolter ou collecter toute information concernant des tiers sans leur consentement ;*
- *diffamer, diffuser, harceler, traquer, menacer quiconque, ni violer les droits d'autrui ; créer une fausse identité ;*
- *tenter d'obtenir un accès non autorisé à un service et/ou à un fichier, ou une donnée ;*
- *diffuser ou télécharger des éléments contenant des logiciels ou autres éléments protégés par les droits de propriété intellectuelle, à moins qu'il ne détienne lesdits droits ou qu'il ait reçu toutes les autorisations nécessaires pour le faire ; d'adresser tout message indésirable ni d'effectuer des envois de type « spamming » ;*
- *d'adresser tout courrier et/ou message électronique comprenant des propos menaçants, injurieux, diffamatoires, obscènes, indécents, illicites ou portant atteinte aux droits des personnes et à la protection des mineurs ;*
- *transmettre tout virus, cheval de Troie, bombe logique ou tout autre programme nuisible ou destructeur pour les tiers et/ou tout utilisateur ;*
- *tenter d'obtenir un accès non autorisé à un système automatisé de traitement de données et s'y maintenir ;*
- *perturber les services et/ou contenus et/ou données auxquels il accède ;*
- *d'envoyer des chaînes de lettres ou proposer des ventes dite « boule de neige » ou pyramidale ;*
- *d'adresser toute publicité, message promotionnel ou tout autre forme de sollicitation ou démarchage non sollicité ;*

## Responsabilités et réglementation

Il appartient à l'utilisateur de vérifier qu'il dispose des équipements matériels, logiciels et navigateurs lui permettant d'utiliser le service, la commune de Anse n'étant en aucun cas responsable desdits équipements choisis sous la responsabilité de l'utilisateur, lequel est également responsable de la sécurité et de la protection de ses équipements. La mairie de Anse n'est pas responsable des problèmes de connexion possibles selon les équipements, et les agents n'interviennent pas sur le matériel personnel des usagers.

La commune de Anse, à la demande de tiers et/ou de toute autorité compétente, se réserve le droit de suspendre temporairement ou de manière définitive toute utilisation du service sans que sa responsabilité ne puisse être recherchée et sans que l'utilisateur ne puisse revendiquer une quelconque indemnisation ou réparation.

D'une manière générale, en aucun cas la commune de Anse ne peut être tenue de réparer les préjudices directs et/ou indirects subis du fait de l'utilisation du service Wifi par l'utilisateur. Ce dernier reconnaît que la commune de Anse ne peut être responsable des contenus et services auxquels il accède et ne garantit ni l'accessibilité aux contenus et services, ni la rapidité d'utilisation, l'accès au service Wifi pouvant être suspendu à tout moment sans préavis.

## Traçabilité

L'ensemble des services utilisés génère, à l'occasion de leur emploi, "des fichiers de traces", historique des actions effectuées par les utilisateurs.

Ces fichiers conservent des informations : heures de connexion, identifiants de la connexion (adresse IP, adresse mac du matériel depuis laquelle les services sont utilisés).

Ils ne comportent pas d'informations identifiantes sur l'usager.

Ces fichiers sont utilisés pour un usage technique. Ils sont essentiels à l'administration des systèmes. Ils servent en effet à remédier aux dysfonctionnements des services ou systèmes informatiques utilisés. Toutefois l'utilisation des accès Wifi de la commune de Anse ne s'effectue pas de manière anonyme.

En effet, le décret du 2 mars 2006, relatif à la conservation des données des communications électroniques, impose la conservation de ces « traces » pendant un an.

Dans le cadre d'une procédure judiciaire, ces fichiers doivent être mis à la disposition de la justice « pour les besoins de la recherche, de la constatation et de la poursuite des infractions pénales ». Un extrait de ces fichiers sera alors couplé à l'extrait de la base de données des usagers concernés.

En fonction de l'évolution de la législation, d'autres informations pourront être archivées.

L'utilisateur qui contreviendrait aux règles précédemment définies s'expose aux poursuites disciplinaires et pénales, prévues par les textes législatifs et réglementaires en vigueur.

Pour mémoire, les textes de référence en matière d'usage informatique sont :

- ❖ la loi informatique et libertés de Janvier 1978 (création de la CNIL)
- ❖ la loi de Juillet 1978 sur l'accès aux documents administratifs
- ❖ la loi de 1985 sur la protection des logiciels
- ❖ la loi du 5 janvier 1988 relative à la fraude informatique
- ❖ le décret du 2 mars 2006, relatif à la conservation des données des communications électroniques

L'utilisation des accès Wifi de la commune de Anse implique votre acceptation de la présente charte d'utilisation.

Le 1<sup>er</sup> octobre 2018

Le Maire  
Daniel POMERET